



Publié sur *L'Est Eclair* (<http://www.lest-eclair.fr>)

[Accueil](#) > Le maire défend son conseil municipal

Le maire défend son conseil municipal

Par Willy BILLIARD
Créé le 24/04/2012 10:32

Il ne faut pas trop chercher Madame le Maire de Baroville. Marie-Noëlle Rigolot n'a guère apprécié les propos récemment tenus par le président de la section locale du Syndicat des vignerons (SGV), Philippe Fourrier, lui reprochant, entre autres, son manque d'initiative pour décorer et animer la commune lors du passage de la Route du champagne, mais aussi sa non-signature d'une délibération de soutien au maintien de l'AOC Champagne (notre édition du 12 avril).

Dénonçant un « mélange de bêtise, de méchanceté et de manquements personnels », elle ne ménage pas ses mots pour défendre son conseil « insulté » et que le président de la section locale du SGV cherche « à discréditer ».

Marie-Noëlle Rigolot affirme que « le conseil municipal de Baroville a voté, lors de la séance du 16 mars, une déclaration de soutien à la viticulture française, afin de maintenir un dispositif d'encadrement des plantations de vigne », contrairement à ce qui lui est reproché.

Par ailleurs, elle enfonce le clou dénonçant l'absence « digne » de Baroville lors des manifestations de 2011 en mémoire des événements de 1911. « La bannière de Baroville n'a dû sa présence dans le défilé des participants qu'à la réactivité d'une employée de l'office de tourisme et de quelques viticulteurs », écrit-elle.

Regrets

Concernant la Route du champagne, le maire « regrette qu'un président en poste depuis plus de vingt-cinq ans, aussi actif que vous dites l'être à défendre la cause de l'intérêt collectif et général, ne réussisse pas à mobiliser davantage et à dynamiser une corporation qui ne demande qu'à s'exprimer ».

« Malgré mes sollicitations, la présidente de la commission communale du développement touristique, de l'environnement et des fêtes (...) n'a formulé aucune proposition d'animation festive du village susceptible d'emporter l'adhésion des conseillers municipaux, dont plusieurs exploitants viticoles », écrit-elle dans une lettre ouverte adressée à notre rédaction.

Dans son courrier, Marie-Noëlle Rigolot défend également son bilan après dix-sept ans de mandat et soutient que les travaux de voirie seront terminés fin mai, et que tous les aménagements d'embellissement paysagers possibles seront réalisés dans les temps.

Photos / vidéos

Auteur :

Légende : Les travaux de voirie seront terminés fin mai et tous les aménagements

d'embellissement paysagers possibles seront réalisés dans les temps

Visuel 1:



URL source: <http://www.lest-eclair.fr/article/emploi/le-maire-defend-son-conseil-municipal>